

# PROVINCE DE QUÉBEC

## VILLE DE GRANBY

Premier projet de résolution numéro PPR04-2026 adopté le 2 février 2026

**Résolution numéro 2026-<-< accordant une autorisation portant le numéro de demande 2025-80241 pour la propriété située au 23, rue Leduc, en vertu du Règlement numéro 0670-2016 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)**

---

**CONSIDÉRANT** que le comité consultatif d'urbanisme, par sa résolution numéro 251216-03, s'est prononcé sur le projet;

**CONSIDÉRANT** l'adoption d'un premier projet de résolution portant le numéro PPR04-2026, lors de la séance du conseil tenue le 2 février 2026;

**CONSIDÉRANT** l'adoption d'un second projet de résolution portant le numéro SPR<-2026, lors de la séance du conseil tenue le < ;

Après étude et considération :

Il est :           proposé par le conseiller <  
                      appuyé par le conseiller <

1. Que le préambule fasse partie intégrante du présent projet de résolution.
2. Que le conseil municipal accorde, conformément au Règlement numéro 0670-2016 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), la délivrance d'une autorisation portant le numéro de demande 2025-80241 de la façon suivante :
  - 2.1 Permettre l'usage d'entrepôt, faisant partie de la classe d'usage d'entrepôt et centre de distribution « lent » et les lieux de retour de contenants consignés « Crécup » sur la propriété située au 23, rue Leduc, étant le lot numéro 1 650 322 du cadastre du Québec,  
  
le tout tel que démontré au plan projet d'implantation préparé par M. Philippe Lalonde, arpenteur-géomètre, sous le numéro 2969 de ses minutes, dossier 250312, en date du 4 décembre 2025.



